Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 22 Safar 1445
8 Septembre 2023

N° 105

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2130**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2131**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2136**
Homologation de résolutions **2136**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2137**
Avis aux créanciers..... **2141**
Convocations
Sociétés anonymes **2141**
Autres sociétés **2144**
Divers
Avis au public..... **2145**
Rectificatifs **2146**
Actes Administratifs
Avis au public **2146**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société BYBIO SA

Augmentation de capital

Capital social : 670 000 DT

Siège social : 87, Avenue de La République Mégrine

Objet social : Fabrication Produits Alimentaires Biologique

Identifiant Unique : 1665038R/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 14/6/2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 15/6/2023, enregistrement n°237303360, Quittance n°M051021.

Il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant quatre cent Mille Dinars (400 000 DT) par la création de quatre milles (4000) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent Dinars (100 DT), pour devenir un million soixante dix mille Dinars (1 070 000 DT), cette augmentation serait faite comme suit :

- Mme Sana Saadani, 1000 actions pour 100 000 DT ;

- BH EQUITY - SA, 3000 actions pour 300 000 DT.

Le délai de souscription est fixé à quinze (15) jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Le projet d'augmentation de capital a été déposé au registre national des entreprises le 28/7/2023 sous le n°AC021062023.

2023R02126SANB2

Renouvellement de mandats des Administrateurs, du Président de Conseil et du Directeur Général

DOREMAIL

S.A. au capital de 1.500.000 dinars

Zone Industrielle 8040 Bouargoub

Identifiant Unique : N°0025522 F

1/ Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2023 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 13 Juillet 2023 sous le numéro 23700665 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2023 sous le numéro 2023157113, que les actionnaires ont décidé notamment de renouveler les mandats de monsieur Mohamed Raouf Masmoudi et Mesdames Dordana Mokhtar Masmoudi et Monia Masmoudi, en qualité d'administrateurs, pour une période de trois ans expirant avec la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2/ Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 9 juin 2023 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 13 Juillet 2023 sous le numéro 23700666 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2023 sous le numéro 2023157113, que les administrateurs ont décidé de renouveler les mandats de :

- Madame Masmoudi Monia, en tant que présidente du conseil d'administration, pour une période de trois ans expirant avec la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

- Monsieur Lengliz Houcemeddine, en tant que directeur général, pour une nouvelle période de trois ans (2023-2024 et 2025) expirant avec la tenue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2023R02130SANB2

Société Générale d'Etudes et de Placement en Assurances et Réassurances

G.E.P.A.R

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : 29, Rue Al Amine Al Abbassi 1002 Tunis

MF : 000MP030581B

RNE : 030581B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20/6/2023 enregistré le 21/6/2023 à la recette des finances de Cité Mahrajène sous le n°23802761 quittance n°M034044 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis en date du 10/7/2023 sous le n°2023134288.

Il a été décidé :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2022

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

Nomination en tant qu'administrateur et pour un mandat de trois ans :

Mme Amel DAOUD BEN RABAH

Mme CHELBI Hédia née LAKHDHAR

Société CIF SICAF représentée par Mr Riadh ZAFZOUF

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2025.

Il a été décidé :

De nommer la Société CFJ représentée par son gérant Mr Jalaleddine Fourati en tant que Commissaire aux comptes pour les exercices 2023 - 2024 et 2025. Suivant le Procès de la réunion du Conseil d'Administration du 20/6/2023 enregistré le 21/6/2023 à la recette des finances Cité Mahrajène sous le n°23802760 quittance n°M034024 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 10/7/2023 sous le n°2023134288.

Il a été décidé :

De reconduire le mandat de Mme Amel Daoud Ben Rabah en tant que Président Directeur Général pendant toute la période de son mandat d'administrateur et de lui déléguer les pouvoirs prévus par les articles 17, 18 et 20 des statuts.

2023402177SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement de mandats des gérants

DOREMAIL DISTRIBUTION

S.A.R.L. au capital de 1.000.000 dinars

Rue De Jericho Ain Zaghouan Tunis

Identifiant Unique : N°0383083 X

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2023 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 27 Juillet 2023 sous le numéro 23705506 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2023 sous le numéro 2023157117, que les associés ont décidé de renouveler les mandats de Madame Masmoudi Monia, en qualité de première gérante, et Monsieur Lengliz Houcemeddine, en qualité de deuxième gérant, pour une nouvelle période de trois ans (2023-2024 et 2025) expirant avec la tenue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2023R02127SRLB2

Renouvellement de mandats des gérants

ARTEMAIL

S.A.R.L. au capital de 320.000 dinars

Zone Industrielle 8040 Bouargoub

Identifiant Unique : N°0613900 M

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2023 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 13 Juillet 2023 sous le numéro 23700664 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2023 sous le numéro 2023157119, que les associés ont décidé de renouveler les mandats de Madame Masmoudi Monia, en qualité de première gérante, et Monsieur Lengliz Houcemeddine, en qualité de deuxième gérant, pour une nouvelle période de trois ans (2023-2024 et 2025) expirant avec la tenue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2023R02128SRLB2

Renouvellement de mandat d'un gérant

DOREMAIL STORE

S.A.R.L. au capital de 500.000 dinars

Rue de Ariha Ain Zaghouan Tunis 2046

Identifiant Unique : N°1180013 N

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2023 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 12 Juillet 2023 sous le numéro 23705136 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 01 septembre 2023 sous le numéro 2023157125, que les associés ont décidé de renouveler le mandat de Monsieur Lengliz Houcemeddine, en qualité de premier gérant, pour une nouvelle période de trois ans (2023-2024 et 2025) expirant avec la tenue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

2023R02129SRLB2

STE COMPTOIR GENERALE DU SUD «COGES GARGOURI»

Au capital de 300 000 DT

Avenue des Martyrs Immeuble Pic-Ville Centre Sfax

M.F. : 17243E/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 Août 2023 enregistré à la recette d'enregistrement de Sfax le 25 Août 2023 sous le n°23804857 Quittance n°M005311, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sfax le 28 Août 2023 sous le n°2023155107, il a été décidé ce qui suit :

- Désignation de Mr Chedi Gargouri 1er Gérant et Mr Oussama Gargouri 2ème Gérant de la société pour une durée de 9 ans.

2023X01137SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sami Balti enregistré à la recette des finances de Sijoumi le 31 Août 2023 quittance n°M082415 enregistrement n°23203062 Mr Farah ben Ali Aloui titulaire de la CIN n°03752351 a vendu à Mr Aymen ben Mohamed Rayhani titulaire de la CIN n°04718071 la totalité d'un fonds de commerce exploité pour buvette situé au 07 rue 14 janvier cité Mohamed Ali Jaiyara. Sidi Hassine Tunis sous le numéro de registre de commerce A01351412019 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce cite ci- dessus dans un délai de vingt jours à partir de la publication au J.O.R.T. cette annonce a été publiée au journal La Presse du 3 septembre 2023.

2023T00841FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Jalel Majdoub Avocat auprès de la cour de cassation enregistré à la recette des finances de Kelibia en date du 28/7/2023 Quittance

n°M05254 numéro d'enregistrement 23202001 Dame Dalinda Gabsi épouse Jamel Gabsi titulaire de la C.I.N n°05115938 a vendu au Sieur Rafik Majdoub titulaire de la C.I.N n°01804921 la totalité du fonds de commerce exploité en fast-food «pizzeria» sis à l'Avenue des Martyrs plage de Kelibia y compris ses éléments corporels et incorporels les oppositions seront admises entre les mains de la propriétaire du fonds vingt jours (20) à partir de la date de la parution du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux "Echourouk" du 17/8/2023 et le "Quotidien" du 1/9/2023.

2023T00842FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 25/8/2023 enregistrement n°23204595 quittance n°M114675, monsieur Ridha Saidi a vendu à monsieur Hatem Housaini la totalité du fonds de commerce sis à la rue Mohamed V Manaret Hammamet, exploité pour vente de fruits secs.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un exemplaire de cette annonce a été publié au journal quotidien Assahafa le 31/8/2023.

2023T00843FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi H'sin Tunis le 31/08/2023 reçu n° M082335 enregistrement n°23200352 la Société BOUZAIENE ET COMPAGNIE représentée par son représentant légal a vendu à la Société JAPAN.MOTORS.COMPANY légalement représentée le fonds de commerce sis à l'Avenue 4267 n°272 El Agba Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de Maître Farhati Boubaker 14 Avenue de Londres Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 01/9/2023.

2023T00844FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Gouasmia Boali

Avenue Farhat Hached - Gafsa

Tél : 20.534.074 / 76.220.333

Matricule fiscal : 1295931D

Suivant le contrat de vente en date du 24/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 24/8/2023, quittance n°M043944 enregistrement n°23206388 Mr Nassim Abidi demeurant à Algtar Gafsa a vendu à Mme Hayet Omar demeurant à cité Alfalla Zarroug tout le fonds de commerce sis au Souk Saoudite Gafsa SAFIA CENTER exploité pour commerce des activités commerciales prêt à porter.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur à l'adresse de Maître Bouali Gouassmia dont le cabinet est sis à la Rue Farhat Hachad Gafsa, et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution de ce présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée au Journal Alchourouk le 26/8/2023.

2023R02121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Médenine le 28/8/2023 sous numéro d'enregistrement 23204054 reçu n°M070674. Yassmine bent Dhaou ben Salah Elitiem et Bassem ben Dhaou ben Salah Elitiem ont vendu à Affif ben Mohamed ben Ali Elbachah le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité en "vente des outils de coutures", situé à l'immeuble "echahbanie" à place "Eljalah" Médenine nord.

La déposition des éventuelles oppositions aura entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans vingt jours à partir de la publication de cette notification.

Cette notification a été publiée au journal le Quotidien du 31/8/2023.

2023R02124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 18/8/2023 quittance n°M112004 enregistrement 20223204460, la société Hamma Oussa de commerce inscrite au RNE sous le numéro 1658902Q a vendu à la société Chabboub de commerce en cours de constitution la totalité du fonds de commerce situé à 4 centre commercial Hôtel Laïco Yasmine Hammamet.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 5/9/2023.

2023R02134FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances Place de la République Radés le 30/8/2023 sous le numéro 11048793 quittance n°23202640. Monsieur Mohamed ben Mohamed Nejib Lajmi a cédé à Monsieur Mohamed ben Mizouni Mjawli la totalité d'un fonds de commerce qui se situe au 03 rue de Sfax Radés Melyane Ben Arous exploité comme pizzeria avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce cité ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse le 5 septembre 2023.

2023R02136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, rédigé par maître Hanen Khemiri avocate à Gabès, en date du 23/8/2023 enregistré à la recette des finances rue Boulbaba el-mrabet Gabès le 24/8/2023 n° de quittance M053899 et n° d'enregistrement 23207009, Faten Bent Belgacem Zayed a vendu à Slimane Ben Belgacem El-Amari la totalité d'un fonds de commerce réservé à la vente des fruits sec avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Omar Ben Khattab Zrig Gabès Sud,

Les oppositions seront signifiées entre les mains de l'acheteur à son domicile élu à la rue Omar Ben Khattab Zrig Gabès Sud dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au journal officiel de la république tunisienne.

Une annonce de la vente de ce fonds a été publiée au journal Achourouk en langue arabe et au journal le Quotidien en langue française en date du 30/8/2023.

2023R02139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, signé et daté du 28 août 2023, enregistré à la recette des finances M'saken le 30 août 2023, numéro d'enregistrement 23202508, quittance numéro M098826, édité par Maître Mohamed Haithem Bin Makhlouf, l'avocat au cours de cassation, dont le bureau est situé à la rue Azzouhour, M'saken.

M. Khaled Bouhlel, titulaire de la CIN numéro 05537031 délivrée le 28/5/2019, a vendu, livré et cédé avec toutes les garanties réelles à la Société Safari Bag, identifiant unique n°1699738Y représentée par son gérant, Mr Khaled Bouhlel, titulaire de la CIN numéro 05537031 émise le 28/5/2019, qui affirme avoir vue, examiné et accepter l'achat du fonds de commerce qui a pour objet le commerce d'articles ménagers dans le magasin commercial situé sur la route de Ouerdanine, rue de la gare, M'saken.

Les objections seront acceptées dans le délai légal auprès de l'acheteur à l'adresse du local objet du contrat, situé sur la route de Ouerdanine, rue de la gare, M'saken.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 5/9/2023.

2023S01052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 14/7/2023 enregistré le 21/8/2023 sous le n°M079754, registre 23203751 les consorts Amous Moiez, Dorra, et Rim ont vendu à Mme Naouriz bent Taoufik Koubaa le fonds de commerce sis au 35 avenue Habib Màazoun 1er étage Sfax avec ses éléments corporels et incorporels consistant en une école de couture.

Les créanciers doivent faire opposition dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT entre les mains de l'acheteuse dont l'adresse est à l'avenue Habib Bourguiba rue Cheikh Lakhmi Elain Sfax.

Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 29/8/2023.

2023X01123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/7/2023 et enregistré à la recette des finances de rue Habib Bourguiba Sfax le 22/8/2023, sous le numéro de quittance M068894 et numéro d'enregistrement 23205005, Madame Mabrouka Chourabi a vendu à Madame Rachida Boughdiri, la totalité du fonds de commerce, sis à la route mharza km 2.5 à coté boulangerie Amayma Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au local où le fonds de commerce est exploité.

Un extrait a été publié au Journal le Temps du 26/8/2023.

2023X01125FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 27 septembre 2023 et 3 août 2023 à municipalité Sfax rédigé par Maître Chafik Jamoussi avocat à Sfax; enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 24.8.2023 sous le n°05237936 reçu n°M083146.

Les héritiers Habib Moalla CIN n°01071302 ont cédé à Mourad Feki CIN n°05279636 la totalité du fonds de commerce soudeur sis à l'Av 5 Août rue Ibn Rachik n°1 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées à Kais Moalla à son adresse Av 18 Janvier IMMEUBLE BOUCHMILA 1er étage Sfax, dans un délai de vingt jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 30 août 2023.

2023X01130FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances de Jbeniana le 18/8/2023 reçu n°M043292 d'enregistrement n°83201334, Monsieur Moez Zaibi titulaire de la carte d'identité nationale n°08781496 a vendu à Mr. Hossem Sakam titulaire de la carte d'identité nationale n°11059559 le fonds de commerce sis à la route de Mahdia km 2 Jbeniana Sfax café 1ère catégorie «palmares» les oppositions seront reçues à l'adresse indique ci-dessus dans les 20 jours qui suivent à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux "Achourouk et Le Quotidien" le 24/8/2023.

2023X01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Ben Farhat Yassine

Avenue Habib Bourguiba immeuble Alintilaka bloc c

En vertu d'un contrat de vente rédigé par Maître Ben Frahat Yasine sis à Sfax signé le 6/01/2022 enregistré au

bureau des recettes des finances Avenue Elarbi Zarrouk Sfax le 21/8/2023 sous le numéro 23202344 selon quittance M041300 Mme Wrida Harrabi titulaire de la CIN n°02073789 délivrée le 30/4/2013 a vendu la totalité du fonds de commerce sis à la route Menzel Chaker km 3 Sfax exploité dans la vente détaillée des produits alimentaires et ce à Mme Samia Harrabi titulaire de la CIN n° 06489920 délivrée le 10/6/2006.

Les oppositions doivent être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Ben Farhat Yassine avocat son bureau sis à l'Avenue Habib Bourguiba Immeuble Elintilaka Bloc C Sfax

Le présent avis a été publié au journal Achourouk le 5/9/2023.

2023X01136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé 01/9/2023 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 4/9/2023, quittance n°M070545 enregistrement n°23202948, May Kenoun a vendu à Hassen Abdeljawed la totalité du fonds de commerce (Vente de Fruits secs) au local situé à la route l'Afrane km 1 au passage entre route l'Afrane et Gremda Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de l'acheteur Hassen Abdeljawed au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» du 6/9/2023.

2023X01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 24/7/2023 sous le n°23204635 Quittance n°M063262 Madame Fatma Cheteoui titulaire de la CIN n°05291323 a vendu à Monsieur Mohamed Yousfi titulaire de CIN n°08189521 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de fruits secs dont le local sis à la route Menzel Chakeur Km 02 Sfax Sud 3042.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerne dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal *Echourouk* le 7/9/2023.

2023X01139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 18 août 2023, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29 août 2023, quittance n°087143 et enregistré sous le numéro 23203246, Mr Zouhair Ben El Moncef Ben Dhiab Errais titulaire de la C.I.N n° 08029238 a vendu à Mr Helmi Ben El Ayech Ben Mustapha Slaimi titulaire de la C.I.N n° 07438337 la totalité du fonds de commerce de vente de vêtements usés sis au numéro 19 Rue Beyrouth - Ariana, le vendeur accepte les oppositions durant 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis au numéro 4 Rue Beyrouth - Ariana.

Rq : l'annonce est publiée aux journaux «Echourouk et Le Quotidien» du 02/9/2023.

2023402169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Beb Souika le 17/07/2023 enregistrement n°23202033 quittance n°M047780 Mr Riadh ben Mohamed Khamassi titulaire de la CIN n°02778863 a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local n°3 du bâtiment SNIT, situé à l'avenue Bab El Khadra, n°97 - Tunis destiné pour le commerce de livres, journaux, magazines et produits en papier, à la société SPOT INFO ayant le matricule fiscal 1171305A.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 7 septembre 2023.

2023402170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente enregistré à la Recette des Finances Beb Souika Tunis le 17/8/2023, sous le n°23202304, reçu n°MO53622, Madame Sassi Hayet, titulaire de la C.I.N n°00338727 du 8/01/2005, annonce qu'elle vient d'acheter de Monsieur Ameur Adnene, titulaire de la C.I.N n°04680482 du 30/12/2022, la totalité du fonds de commerce exploité au local B6 sis au rez-de-chaussée du complexe commercial «Yassmine Centre» situé au 31 Boulevard Béchir Sfar, Beb El Khadhra - Tunis. A partir de la publication de cette vente au Journal Officiel de la République Tunisienne et jusqu'à l'expiration d'un délai de vingt jours. Toute opposition à cette vente doit être réclamée au domicile de l'acheteur sis au 1 Bis Impasse de la Chanson Rue du Fort - Tunis. Cette vente a été publiée dans les Journaux quotidiens «Echourouk et la Presse» parus le jeudi 31/8/2023.

2023402173FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé et légalisé le 10 Août 2023 et le 17 Août 2023, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis, le 23 Août 2023 (enregistrement numéro 23203949, quittance numéro 67662), la société "Sté mode tunisienne" (représentée par son représentant légal), société à responsabilité limitée de droit tunisien, immatriculée au registre National des entreprises de Tunis sous le numéro 0754091 L et dont le siège social est situé au 26 Avenue de l'Union du Maghreb Arabe la Soukra, 2036,Tunis - Tunisie, a

vendu à la société "STE BLUE COM" (représentée par son représentant légal), société à responsabilité limitée de droit tunisien, immatriculée au registre National des entreprises de Tunis sous le numéro 1486492N, et dont le siège social est situé au numéro 02 Rue Taieb Mhiri, 2014, Mégrine - Tunisie, le fonds de commerce destiné à la vente du prêt à porter et chaussures pour homme sous le nom commercial «CHEIKO», dans le local numéro A5 au centre commercial central PARK situé à l'intersection rue Mokhtar Attia avec avenue Jean Jaurès et rue du Caire et rue Ghari Beldi Tunis, d'une superficie de cent soixante-quinze et demi mètres carrés (75,5 m²).

Toute opposition sera faite dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, conjointement au domicile élu du représentant légal de la "STE BLUE COM" Monsieur Ettayb El Bayehi suivant :

Numéro 2 Rue Taieb Mhiri, 2014, Megrine - Tunisie.

Ce même avis a été inséré aux journaux «Achourouk et le Quotidien» du 02/9/2023.

2023402174FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé du 21/7/2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 26/7/2023 enregistrement n°23202940 quittance n°M044880. Madame Dhouha Rjeb titulaire de la CIN n°08314647 a cédé à Mr Mohamed Adem Loucif titulaire de la CIN 08994540, le fonds de commerce situé au 130 rue Mikhaiel Nouaaima Ain Meriem Bizerte, exploité dans l'activité de pâtisserie.

Les oppositions peuvent être présenté au bureau de maître Bejaoui Bassem avocat sis au 25 rue Ibn Khaldoun Bizerte dans un délai de 20 jours à compter de sa date de publication au JORT.

Cet acte a été publié dans le journal le Quotidien du 11/8/2023.

2023402180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé du 15/8/2023 enregistré à la recette des finances d'Ariana le 17/8/2023 reçu n°M083746 et n° d'enregistrement 23204989 Mme Nabila bent Boubaker Rhamnia CIN 04819258 a vendu à Monsieur Mohamed Ben Hsouna Ben Mouhamed Ben Touati CIN n°04789697 la totalité du fonds de commerce exploité en tout commerce au local de rez-de-chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourguiba n°20 Ariana.

L'acte de vente a été publié au journal Achourouk le 5/9/2023.

Après la rédaction par l'avocat Arfaoui Moez ; l'opposition doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son domicile sis à la rue frères Hafouz n°02 Ariana.

2023402183FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré le 23 Août 2023 à la recette des finances Raoued Ariana sous le numéro 23204245 quittance numéro M094318, Marouane ben El Hedi Chedi son identifiant unique 1412603W a vendu à la société LOOP SECURITY société unipersonnelle son identifiant unique 1662627V tout le fonds de commerce avec tous ses constituants matériels et moraux destiné au commerce de téléphone et ses accessoires et situé au numéro 7 avenue Hamza Ibn Abd El Motaleb Ariana Soghra Raoued 2083.

Les oppositions seront acceptées auprès du Maître Ahmad Amine Cheour -Avocat- à son bureau situé au 13 avenue Salah Ben Youssef Menzah 9 Tunis pendant 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabeh» le 30 Août 2023.

2023402184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9 janvier 2023, enregistré à la recette des finances de Ras Jbel sous le n°23200254 quittance n°M006622 Mme Samia Azzouz titulaire de la CIN n°05693308, a cédé à Mme Abir Romdane titulaire de la CIN n°08920716, la totalité du fonds de commerce, s'agissant d'un restaurant le RESTAURANT NON STOP METLINE sis au 28 Avenue Habib Bourguiba Metline Ras Jbel.

Toutes oppositions seront acceptées à l'adresse de la vendeuse Avenue Habib Tameur Metline, qui a acceptée le montant de la vente dans les délais légaux.

Cette vente a été publiée au journal le Quotidien le 7 septembre 2023.

2023402187FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Jemmel le 7/8/2023 sous le n° 23301490, quittance n°M060624. Mr Chemseddine Mrabet et Sofiene Dahech ont loué le fonds de commerce, «CAFE» sise à l'avenue de l'environnement n°10 route de Jemmel - Menzel Kamel à Mr Abdelkarim Dahech. Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal quotidien «Echourouk» le 7 septembre 2023.

2023S01059FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Aboulkacem Chebbi Sfax le 26/7/2023 sous le n°23303351, Mr Besbes Atef carte identité numéro 05347752 a loué à Mme Trabelsi Aida carte d'identité numéro 05335276, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Borj

Ennar n°23 Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès du Mr Besbes Atef, sis à la Route de Mharza Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 26/8/2023.

2023X01133FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Djerba le 24/3/2023 sous le numéro 23301820 quittance n°MO33132, Monsieur Mohamed Ben Mokhtar Cherif (CIN : 03572136) a loué à monsieur Noureddine Ben Mohamed Bouzbida (CIN : 09112835) la totalité du fonds de commerce exploité en activité café et restaurant nommé «DAR EL HOUTA» dans le local commercial sis à la route Sidi Salem l'aéroport Houmet Souk Djerba.

Les oppositions doivent être présentés dans les mains de locateur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Alchourouk» le 5/9/2023.

2023402181FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement «manabaa khayrat» thibar

Siège social : Cité administrative thibar 9022

Objet : Contribuer à encadrer ses membres et les guider vers les techniques les plus efficaces en matière de transformation des produits agricoles.

Intégration des techniques et technologies modernes dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Présidente : Salwa Djebbi

Trésorière : Hanen Madouri

Reçu du dépôt n°286 daté le 01 décembre 2022.

2023R02122APSF1

Constitution d'une association

Etiquette : Association de Développement de Moknine

Siège social : 58, route Bir Zariba, Moknine 5050

Objet : développement.

Objectifs :

- Sensibiliser le citoyen à l'importance des travaux de développement dans la région

- Contribuer au maintien de la propreté et de l'esthétique du lieu.

Président de l'Association : Mohamed Hadi Ben Halima

Commis général : Mohamed Salah Ghaddhab

Trésorier : Khaled ben Abdelali.

2023S01056APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du Club de Pétanque de Metlaoui

Quartier général : Cité Modern 2130 Al-Mtlaoui Al-Munajim

Spécialisation : Pétanque

Objectif : Former et encadrer des jeunes et développer leurs capacités physiques, artistiques et athlétiques dans le cadre de la discipline.

Reçu d'approbation communiquer par Délégué Régional des Sports à Gafsa sous le n°6/2023

Corps :

Samir Raddadi : Président

Abd al-Razzaq Amamiyeh : Greffier général

Shihab Kahaylia : Trésorier

Wael Bennaseur : Membre.

2023X01132APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de Dentisterie Moderne (Tunisian Society of Modern Dentistry)

Siège social : 17 avenue Taher Ben Ammar, Résidence Saada 1, Appartement n°2, rez-de-chaussée, Manar 2, Tunis, Tunisie.

Objet : Association scientifique.

Objectifs de l'association :

1/ Contribuer au développement de la collaboration entre dentistes et à l'amélioration de la prise en charge des patients.

2/ La participation à des événements culturels et scientifiques

3/ Etablir des relations avec des associations et des organisations situées en Tunisie comme à l'étranger qui partagent des objectifs similaires et dont le pays entretien des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Fondateurs :

Ilyes Labidi : Président

Amira Mheni : Secrétaire Générale

Mohamed Oussama Rameh : Trésorier.

2023402157APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des copropriétaires de la résidence «Amine»

Ain Zaghouan Municipalité le Kram

Suivant PV de l'assemblée générale tenue le 4 Août 2023, et enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 23 Août 2023, numéro d'enregistrement 23706128, quittance n°M092687, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Hayet Ben Slama Ep. Toukabri Présidente du Syndicat.

2023R02137APSF2

PV de l'Assemblée Générale de Syndic des Propriétaires

Résidente IBTIHEL

Syndic des propriétaires de la Résidente IBTIHEL se sont réunis en date du 12/8/2023 le PV a été enregistré à la recette des finances BOU M'HEL en date du 4/9/2023 sous le numéro 23702741 Quittance n°M054694.

Président du Syndic : Mr Mehdi Hajri

Trésorière : Mme Salma Hachicha

Membre : Abderrazek Messoudi.

2023R02138APSF2

Remplacement d'un Président d'un Groupement de Développement

Dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche

Suite au procès-verbal de la réunion organisée sous la présidence de Monsieur le délégué de Bousalem le 25 Mars 2021, il a été élu le nommer Mr Mabrouki Salah Eddine Ben Bechir, titulaire de la carte d'identité nationale n°02390800 délivrée à Tunis le 6/11/2015 président du conseil d'administration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche d'eau potable Mhamid en remplacement de Mr Mhamdi Mohamed Tahar.

2023R02140APSF2

Renouvellement d'un syndic

Suite à l'Assemblée Générale du syndic de la résidence «ILYES» bloc «A-B-C» Riadh Andalous Ariana, tenue le 13/11/2022, et du PV de l'Assemblée enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 3/01/2023 sous n°23800053 quittance n°926, les membres du syndic de la résidence «ILYES» bloc «A-B-C» ont été renouvelés et le nouveau bureau de syndic se compose comme suit :

- Bechir Messadi : Président

- Selim Abbessi : Trésorier

- Mohamed Gastli : Membre

- Abdellatif Hammouda : Membre

Ce renouvellement a été dument approuvé par le biais des autorités compétentes à savoir le président de la municipalité de l'Ariana en date du 10 Août 2023 sous la référence 3459.

2023402182APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 4/10/2023 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Société Tunisienne De Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social à l'Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M/000

Contre : Rafik Ben Amor Ben Nejma - Titulaire de la CIN 05519177 demeurant à la rue Hassen Ben Adelaziz Ouardanine gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

L'immeuble nommé «Rafik» objet du titre foncier n°102894 Monastir, constitué de la parcelle numéro 06 de l'exemple de lotissement située au lieu-dit route Thurayat de la forêt de Wardanine, c'est un terrain de forme semi trapézoïdale, ses bordures sont verticales et séparées par des ponts de terre et de vignes d'al-Hindi, qui est boisé de 07 racines d'oliviers.

Il est en pente et divisé en bassins et couvertures d'une superficie totale de 2071 mètres carrés. La parcelle est bordée au nord par la parcelle n°05, à l'est par la parcelle n°128, un couloir agricole et à l'ouest par la parcelle n°7.

Mise à prix : La mise à prix est fixé à 53.875.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2023S01053VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Maître Manel Dhaouadi

Avocate à la cour d'appel

Créancier saisissant : Saber ben Hédi ben Hssin Mili, travailleur à l'étranger, demeurant à l'avenue Ibn Khouldoun n°79 Jemmal.

Débiteur saisi : Rawtha Bent Salem Boudoukhan (épouse Fraj Boudoukhan), femme au foyer, demeurant à la route Beni Hassen Jemmal gouvernorat de Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Manel Dhaouadi avocate à la cour d'appel dont le cabinet est sis au immeuble Farah, 2ème étage, Appartement n°3, Rue Habib Bourguiba Jemmal, Monastir.

Désignation de l'immeuble saisi : il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°94825 Monastir dénommé «Yasmine». Il correspond à un terrain avec un immeuble à caractère résidentiel composé de la parcelle numéro 1 de l'exemple du Bureau de Mesurage et du dessin cartographique lié à ce dessin et situé dans la délégation de Jemmal,

gouvernorat de Monastir. Sa superficie totale est de six ares et quatorze centiares : il est limité au sud par dar Abbes à l'est par : Dar Masoud au nord par Dar Qazzara : à l'ouest une route où se trouve sa façade avant.

Mise à prix après réduction de 40% : est fixée à deux cent trente mille cent dinars (230.100,000 dinars) plus les frais de la 1ère adjudication fixé à 3480.532 dinars plus les frais de la 2ème adjudication

Date et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu aux enchères publiques à la salle des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Monastir le mercredi 4 octobre 2023 (4/10/2023) à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : la visite peut être effectuée pendant les heures de jour sans condition particulière.

2023S01054VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hedi Nouira Tunis.

Partie saisie : Naceur Ben Bechir Ammar, demeurante Rue 14 Janvier Hammam Sousse, CIN n° 02823147.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°40172 Sousse d'une superficie de 28800 m², dénommé «ENNIL» sis à la Rue Kalaa Kébira.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 2 016 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 02/10/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S01055VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

- Partie saisie

1) Mohamed Ben Neji Baba, demeurant au 9 Rue Ebn Kholdoun Sousse, CIN n°04049049.

2) Eljia Bent Hédi Yahya, demeurante au 9 Rue Ebn Kholdoun Sousse, CIN n°04099798.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°11809 Monastir d'une superficie de 747 m², dénommé «DAR AHMED NEJI» sis à Ouardanine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1 089 950 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Mercredi 4/10/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

2023S01057VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Banque de L'HABITAT en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à Khaireddine Pacha Tunis.

Partie saisie : Rachid Ben Makki Ben Sayari Ayari, demeurant à l'immeuble de ministre de l'intérieur B1 Cité Riadh Sousse, titulaire de la CIN n°02357028.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°116523 Sousse d'une superficie de 420 m² dénommé «DAR EL RAHMA» et sis à Cité Erriadh Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 333 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 5/10/2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S01058VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne de la Banque en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Mehdi Ben Mohamed Bouhaouel, demeurant à la rue Assad Ibn El Fourat, titulaire de la CIN n°06835991.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Immeuble Dabbou, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°9643 Monastir, dénommé "BECHIRA" d'une superficie de 2452 m² sis à Menzel Nour.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 53 944 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 4/10/2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S01060VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des

Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le Mercredi quatre Octobre deux mille vingt trois (4/10/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Entreprises Mahmoud Gargouri de Travaux Publics et Hydrauliques au nom de son représentant, son matricule unique n°26947H ayant son siège Route de Gremda km 9.5 Sfax élisant son domicile légal pour cette affaire à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441 860RAP000.

Le débiteur saisi : Société Immobilière Krichen Frères au nom de son représentant légal son matricule unique 1271339P ayant son siège à la Route de l'Aéroport km 4 Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble du tiers dans l'indivision de l'immeuble appartenant à la partie saisie sis à la Route de Menzel Chaker km 6.5 Ceinture 20 Mars (entre les deux Routes de Menzel Chaker et El Ain) Sfax qui se compose d'une parcelle de terrain non construite de forme presque rectangulaire partiellement clôturée sa superficie brute couvre environ 1660 m² dont une partie de sa superficie d'environ 283 m² revenant au domaine public et qui sera déduite par conséquent la superficie restante de l'immeuble s'élève à 1377 m² environ.

Il y a lieu de signaler que le lieu de l'immeuble est classé à la zone Ua2.

Limitée au Sud par la propriété d'autrui à l'Est par deux immeubles chacun d'un côté appartenant à autrui du côté Ouest par la GP13 (Route de Menzel Chaker) et du côté Nord par un immeuble comportant une construction à plusieurs étages non achevée.

Mise à prix : La mise à prix du tiers dans l'indivision revenant à la partie saisie et décrit ci-dessus se rapportant à l'immeuble saisi a été fixée par l'Expert Judiciaire des Affaires Foncières Monsieur Nejib Kessentini suivant ordonnance sur requête a été fixée à deux cent vingt neuf mille cinq cents dinars (229.500, 000 dinars) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X01126VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le Mercredi quatre Octobre deux mille vingt trois (4/10/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Monsieur Said Baklouti, sa matricule unique n°1265469L qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis au 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Hammadi Ben Abdallah MAOUI, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08761230 domicilié à l'Avenue Route Menzel Chaker km 06 Sidi Khalifa Tayari Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble de la moitié dans l'indivision appartenant à la partie saisie qui se compose d'un étage édifié sur le local de ses parents sis à la Route de Menzel Chaker km 6 Passage Sidi Khlifa Tayari Sfax qui se trouve à une distance d'environ 1,5 km de la Route Principale limitée au Sud par un terrain appartement à Monsieur Abdallah El Aoay à l'Est par un passage commun relié à une allée menant aux escaliers de l'étage supérieur et derrière par une espace appartenant à Abdallah Aoay suivie par la propriété de Hammouda Tayari à l'Ouest par la propriété de Béchir Aoay sa superficie couverte s'élève à 127 m² il se compose d'un balcon du côté Est d'où l'accès à l'étage supérieur une salle de réception du côté Nord, une salle de séjour un couloir donnant accès à deux chambres pour les enfants, une chambre du côté Ouest pour les parents, une salle de bain, une cuisine équipée comportant une porte ouvrant sur un petit balcon suivie par un balcon sans toit ayant une superficie de 21 m². La construction est nouvelle et entièrement équipée par toutes les commodités, le courant électrique et l'eau potable, son sol est carrelé, la chambre des parents et celle des enfants sont dotées de deux armoires pour vêtements.

Mise à prix : La mise à prix de la moitié dans l'indivision de l'immeuble appartenant au saisi sus-indiqué a été fixée par l'Expert Judiciaire des Affaires Foncières Monsieur Ilyes Medhioub suivant ordonnance sur

requête à un montant de soixante dix mille 70.000,000d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X01127VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Bureau de Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax

Matricule fiscal : 000PA828639/J

L'adjudication aura lieu lundi 9/10/2023 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax.

Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» numéro du registre de commerce A0579934 sise à la route de Mahdia km29 Elamra Sfax

Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à immeuble Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000PA828639/J

Partie saisie : Mansour Ben Ali Ben Hsan demeurant à l'Avenue AL Imem Shnoun Jbneina Sfax C I N n°01274498.

Immeubles mis en adjudication : deux terrains : premier terrain il est situé du coté sud sise à la route Mahdia près de Jbneina Sfax kassas al hzaz vers Chebba à droite vers la ville de Sfax d'une superficie approximative dé 4600 m² clôturé des 4 cotés sa longueur 85 m sa largeur 55m composé d'un bâtiment d'élevage de volailles du coté Est et d'un autre bâtiment d'élevage du coté Sud- et deux puits et un étable le terrain est alimenté d'électricité et de l'eau potable, limité au Nord par la propriété de la partie saisie Mansour Ben Hsan à l'Est par les héritiers de Abdallah Mêdeb et Mohamed Ayedi Lasswed et son frère Garbi au Sud le reste de propriété de Mansour Ben Hssan et à l'Ouest Mohamed Lasswed et Abdelaziz Zaroubt.

La société Somepa a engagé un premier hypothèque de 1er rang sur ce terrain fait par le notaire Mounir Damk et son confrère le 13/6/2019 et un deuxième hypothèque de 1er rang fait aussi par le notaire Mounir Damak et son confrère le 15/2/2021.

Deuxième terrain : sis à la route Mahdia près de Jbneina Sfax kassas al hzag vers Chebba à droite vers la ville de Sfax d'une superficie de 11063m² selon le plan exécuté par l'expert judiciaire Mohamad el Akeri du 16/11/2021 contient des oliviers de grandes et de Petites tailles plantés de légumes (piments) contient un bâtiment d'élevage de volailles limité du coté Nord par Naceur Toumi et Lotfi Ben Hsan du coté Ouest Mounir Toumi et du coté Sud Fahem Chafroud et le premier terrain mentionné sus dessus du coté Est Mohamad Sessi Lasswed, Mongi Ben Hsan et Hbib Ben Hsan et Lotfi Ben Hsan. L'entrée du terrain est commune avec les voisins du coté Est de 6 mètres de largeur, il mesure de son angle Sud Est vers le Nord 91.25m et puis vers l'Est 25.25m et vers le Nord 6m et vers l'Est 2.85m et vers le Nord 41.65m et vers l'Ouest avec une déviation légère vers le Sud 45.70m et vers le Sud 3.50m et vers l'Ouest 48.30m avec déviation légère du Sud vers le sud avec déviation légère vers l'Est 46.50m puis vers l'Ouest 12.85m puis vers le Sud 25.20m avec déviation légère vers l'Ouest 32.30m et vers le Sud avec déviation légère vers l'est 26.95m et vers l'Est 43.20m avec déviation légère vers le Nord 12.40m et vers l'Est jusqu'à l'angle du début de mesure 20.10m.

- Les deux terrains sont personnalisés par l'expert judiciaire monsieur Sassi Ben Ali selon son rapport du 24/7/2023 exécuté sur ordonnance sur requête 23/6384 du tribunal de première instance de Sfax du 22/6/2023 enregistré sous le n°2398

Mise à prix des deux terrains : cent quatre vingt dix milles dinars «190.000.000» *prix du premier terrain de surface de 4600m est cent trente quatre milles dinars 134.000.000D majorée des frais légaux

- Prix du deuxième terrain de surface 11.063m est de cinquante six milles dinars 56.000.000D majorée des frais légaux

La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant horaire administratif. Pour plus d'informations contacter l'avocate poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2023X01135VEPA1

Adjudication sur saisie immobilière

Partie saisissante poursuivante : Klaii Yamina élu leur domicile au cabinet de leur avocat poursuivant.

Partie saisie : Kasmi Ahlam, Kasmi Chadlia demeurant à cité rue Hamza Ibn Abed Elmotalb elkaram Elgarbi.

Avocat poursuivant : Khedri Moncef avocat prés de la cour de cassation el 2 rue Mohamed Ali Akid cité Bougatfa 2 Essijoumi Tunis.

Immeuble saisi : Immeuble de la surface 104 0m² deux garages, deux salles, cuisine et toilette citée à rue Hamza Ibn Abed Elmotalb Elkaram Elgarbi.

Mise à prix : Soient du dix neuf milles trois cent cinquante huit dinars 594 millimes.

Date et lieu de l'adjudication : A la chambre des criées au tribunal de première instance Tunis partir de neuf heures du matin de 10/10/2023.

Visite : Ouverte à tous moment pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

2023402179VEPA1

Avis aux créanciers

Distribution (article 46 du CSC)

SOCIETE ELMARSA GALLERY

SARL au capital de 10 000dt

Société en cours de liquidation ayant l'Identifiant Unique N°1400531H

Le liquidateur de la société informe le public de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de l'opération de liquidation de la société entre les créanciers. Les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs oppositions (et les documents justifiant leurs créances) au liquidateur Mr Abdelhak MSAKNI à l'adresse suivante : N°2, Place Safsaf la Marsa 2078 et ce dans un délai maximum de 90 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens.

2023R02086VEPA2

Apport en nature d'un fonds de commerce

Dans le capital social d'une société

Selon le statut de la société espace de loisir Sea Castle ayant son siège à la route de Sidi Mansour km 8 Sfax enregistré à la recette des actes de sociétés de Sfax le 15/8/2023 sous le numéro 23504663 quittance n°MO05099 inscrite au registre national des entreprises sous n°1833463T, l'associé Marwa bent Melek Saadawi a apporté le Fonds de commerce exploité dans le local situé à la route de Sidi Mansour km 8 Sfax destiné à exercer l'activité d'un café et espace familial avec tous ses éléments immatériels seulement pour valeur estimée à 10 000 dinars déjà acquis par cet associé selon acte enregistré le 9 septembre 2022 à la recette des finances route de Tunis Sfax sous n°22202737, aussi chaque créancier de cette associé doit inscrire sa créance selon l'article 228 du code de commerce, la dite société a élu son domicile au bureau de maître avocat Foued Elleuch rue Abou Kacem Chebbi, immeuble Rex Palace, 5ème étage, bureau numéro 503 Sfax.

La présente publication a été publiée au journal Echourouk le 3/9/2023, les créanciers de la dite associée Marwa Saadawi doit inscrire leurs créances dans le délai de 20 jours suivant la publication de la présente au JORT.

2023X01134VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 29 septembre 2023

BIAT CONSULTING

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique : 1344143G

Matricule fiscal : 1344143G AM 000

Messieurs les actionnaires de BIAT Consulting sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 septembre 2023 à 10H au siège social de la banque, sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis.

Ordre du jour :

1- Approbation des modalités de convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022 et du rapport général du commissaire aux comptes pour le même exercice et approbation du rapport d'activité et des états financiers de la société.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4- Quitus aux administrateurs

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022

6- Fixation des jetons de présence

7- Renouvellement et nomination des administrateurs

8- Nomination du commissaire aux comptes

9- Pouvoir en vue des formalités.

2023T00845SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 29 septembre 2023

BIAT CONSULTING

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique : 1344143G

Matricule fiscal : 1344143G AM 000

Messieurs les actionnaires de BIAT Consulting sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 septembre 2023 à 11 H au siège social de la banque, sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis.

Ordre du jour :

1. Approbation des modalités de convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2. Continuité de l'activité de la société

3. Pouvoirs en vue des formalités.

2023T00846SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2023

Tunisian Clinic Alyssa

Société anonyme

Au capital de : 2.700.000 DT

Siège social à la Rue du Lac Léman, 1053 - Les Berges du Lac - Tunis

IU : 0615319N

RC : B160571998

Mesdames / Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 277 du code des sociétés commerciales et de l'article 25 des statuts, Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement de la société qui aura lieu à Tunis à l'Hôtel Barcelo Concorde Berges du Lac, le mardi 3 octobre 2023 à 10 heures.

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. Examen de la situation de la société

2. Démission et/ou Révocation des administrateurs

3. Modification de la composition du conseil d'administration et nomination des administrateurs

4. Pouvoirs

2023R02123SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEDICALE GAZE S.A

M. Fiscal : 0014442X

Les actionnaires de la Société MEDICALE GAZE sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le vendredi 29 septembre 2023 à 11h au siège de la société : 22 rue du cuir Z.I Sidi Rézig 2033 Mégrine afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, de ces rapports et des états financiers de l'exercice 2022.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Cooptation d'un nouveau Administrateur

7- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023-2024-2025.

8- Questions diverses.

2023R02133SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS «DBS» S.A

Société anonyme

Au capital de 9 469 335,900 DT

Siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle Ben Arous 2013

Identifiant Unique : 0000500R

Les Actionnaires de la Société Derbigum Building Solutions DBS S.A, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 3 octobre 2023 à 10 heures du matin au siège de la direction générale sis au siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

1. Proposition de suppression du droit préférentiel de souscription au profil d'un actionnaire

2. Augmentation du capital d'un montant d'un million six dinars, quatre cent millimes (1000 006,400 DT) en numéraire;

3. Approbation de la nouvelle structure du capital social ;

4. Modification corrélative des statuts ;

5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur, sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2023R02135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE DE GESTION DU COMPLEXE INDUSTRIEL ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI BOUZID «CITECH SBZ»

Société anonyme

Au capital de 3.007, 500 DT

Siège social : lotissement Jallali, Immeuble Amine 3ème étage Sidi Bouzid 9117

Registre de commerce : B18189082012

Matricule Fiscal : 1268145F/A/M/000

CNSS : 307622-35

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe industriel et Technologique de Sidi Bouzid sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour le vendredi 29 septembre 2023 à 10h00 au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2022.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Approbation des états financiers clos le 31/12/2022.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022.

6. Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2024-2025 et 2026.

7. Désignation de commissaire aux comptes pour les années 2024-2025 et 2026.

8. Fixation du montant des jetons de présence.

2023R02141SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE D'IMPRESSION DE PRESSE ET D'EDITION

SNIPE LA PRESSE ET ESSAHAFA

S.A au capital de 5 525 760 dinars

Siège social : 17 rue Garibaldi, Tunis

MF : 0000852/P/P/M/000

CNSS : N°73456-27

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Edition sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 28 septembre 2023 à 10h du matin à l'Hôtel «AFRICA» ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour la gestion des années 2017, 2018, 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017, 2018 et 2019 ;

3. Approbation des états financiers pour les exercices 2017, 2018 et 2019 ;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Affectation du résultat pour les exercices 2017, 2018 et 2019

6. Fixation des jetons de présence

7. La nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2020, 2021 et 2022 ;

8. Approbation de l'ouverture d'un compte courant associé ;

9. Approbation pour la nomination d'administrateur au conseil d'administration.

2023R02153SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE D'IMPRESSION DE PRESSE ET D'EDITION

SNIPE LA PRESSE ET ESSAHAFA

S.A au capital de 5 525 760 dinars

Siège social : 17 rue Garibaldi, Tunis

MF : 0000.852/P/P/M/000

CNSS : N°73.456-27

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Edition sont convoqués en Assemblée extraordinaire le jeudi 28 septembre 2023 à 14h à l'Hôtel «AFRICA» ; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Poursuivre l'activité de l'entreprise et s'engager dans un plan de restructuration.

2. Le Principe de la fusion de la Société Nouvelle d'Impression, de Presse et d'Edition avec "Dar Assabah".

2023R02154SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2023

UIB Assurances

Société anonyme

Au capital de 30.000.000 dinars

Siège social : rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique n° : 1685183L

Les actionnaires de l'UIB Assurances, société anonyme au capital de 30.000.000 dinars, dont le siège social est sis à la rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1685183 L, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 septembre 2023 à 14h 30mn (heure de Tunis) aux locaux de la société sis à la rue du Lac Toba - Les berges du Lac - 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des articles 4 et 13 des statuts de UIB Assurances.

2- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de l'UIB Assurances, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

2023R02155SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2023

UIB Assurances

Société anonyme

Au capital de 30.000.000 dinars

Siège social : rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique n° : 1685183L

Les actionnaires de l'UIB Assurances, société anonyme au capital de 30.000.000 dinars, dont le siège social est sis à la rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1685183L, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 29 septembre 2023 à 14h heures (heure de Tunis) aux locaux de la société sis rue du Lac Toba - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Démissions d'administrateurs et Quitus aux administrateurs.

2- Nomination d'administrateurs.

3- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de l'UIB Assurances, rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

2023R02156SANB3

Convocation des actionnaires

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE SFAX

"SORETRAS"

Société anonyme

Au capital de 1.197.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker Km 0,5 Rue Mouna 3058 Sfax

Identifiant unique : 03899 TAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax «SORETRAS» sont convoqués le mercredi 4 octobre 2023 au siège de la Société Route Menzel Chaker km 0.5 Rue Mouna Sfax pour se réunir à 11 H en assemblée générale ordinaire de la Société et du Groupe à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation sur le retard de l'assemblée générale ordinaire de la SORETRAS.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la SORETRAS pour l'année 2022.

3- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 de la SORETRAS et du rapport spécial.

4- Examen et approbation s'il y a lieu du rapport du Conseil d'Administration, du rapport spécial des commissaires aux comptes et des états financiers de la SORETRAS relatifs à l'exercice 2022.

5- Examen du rapport de gestion relatif au Groupe de la SORETRAS pour l'exercice 2022.

6- Examen du rapport du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe de la SORETRAS pour l'exercice 2022.

7- Approbation s'il y a lieu du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe de la SORETRAS exercice 2022.

8- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2022.

9- Détermination du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

10- Approbation de la désignation de membres au conseil d'administration.

11- Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2022.

12- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Et à 12H00 en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales

2- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

N.B.: Conformément aux dispositions des articles 472 et 280 du code des sociétés commerciales les documents y relatifs sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Cet avis tient lieu de convocation à tous les actionnaires.

2023X01124SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TECHNO POINTE

SA au capital 700000 DT

Siège social : 6 Rue Danton 1002 Tunis

RC : B111997

MF : 0005347Y/A/M/000

Les actionnaires de la société anonyme TECHNO POINTE, sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 02 octobre 2023 à 10:30h du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes afférant aux états financiers de cet exercice.

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31.12.2022.

- Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

- Affectation du Résultat.

- Questions diverses.

2023402175SANB3

Convocation

Société Industries Mécaniques Maghrébines "I.M.M"

Société anonyme

Au capital de 51.000.000 DT

Siège social : Rue de l'artisanat, Zone Industrielle Charguia II. Ariana - B.P 189

Identifiant unique RNE 0014159X

Les actionnaires de la société Industries Mécaniques Maghrébines «I.M.M» -S.A- sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le 10 octobre 2023 à 10 heures du matin au siège de la société sis à la Rue de l'artisanat, Zone Industrielle Charguia II - Ariana et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la structure du capital social.

2- Approbation des statuts modifiés, refondus et mis à jour.

3- Questions diverses.

2023402178SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LAROUSSA

"EL MAJEN"

Société anonyme

Au capital de 700.000 dinars

Siège social : Pacha Center Immeuble B App. B11 4ème étage Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis

R.N.E : 1061204F

M.F : 1061204F/N/M/000

CNSS : 45656078

Messieurs les actionnaires de la société SMVDA LAROUSSA "EL MAJEN" sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira le vendredi 6 octobre 2023 à 10 heures du matin au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022

4- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022

5- Quitus aux membres du conseil d'administration

6- Approbation des conventions réglementées

7- Questions diverses.

2023402185SANB3

Autres sociétés

Convocation à L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société «OASIS VOLAILLES»

Société mutuelle de base de services agricoles

Capital social : 60.000 DT

MF : 1489912/A/P/M/000

Les adhérents de la société mutuelle de base de services agricoles «OASIS VOLAILLES» sont invités à assister à l'assemblée générale

ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendront le 30 septembre 2023 au siège de la société pour examiner les points suivants :

A- L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à 10h du matin pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Examen des rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2022.
2- Lecture des états financiers de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs de l'exercice 2022.

4- Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs de l'exercice 2022.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

7- Approbation de l'admission des nouveaux adhérents et le départ d'autres.

8- Ratification pour nomination des membres du conseil d'administration et acceptation des démissions.

Les documents de l'assemblée générale seront disponibles au siège de la société pour consultation dans les délais réglementaires.

Les soumissions des candidatures pour la composition du conseil d'administration seront adressées au plus tard le 27 septembre 2023 par simple lettre au nom du président du conseil d'administration à déposer au bureau d'ordre.

B- L'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à 11h du matin pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- L'examen de la continuité de l'exploitation.

2- Transfert du siège social et modification de l'article 4 des statuts.

2023R02132SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Fatma Bent Brayik Edhib annonce la perte de son acte d'achat numéro 1480 du lot numéro 319 des terres des Sialiens de 11200 m² sis à Chanchena Awled Amor Jammel Jbeniana et elle veut avoir un (1) extrait de son acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau de Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2023X01122DIVD2

Avis

Chokri Barkallah et Nour Elhouda Hdiji annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie de 850 m² sise à la route Hebbana km 12 Sfax son titre de propriété est disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2023X01128DIVD2

Avis

El Amin Rida annonce qu'il possède un terrain d'une superficie de 980 m² sise à la Route Agareb km 3 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2023X01129DIVD2

SOCIETE EL KHOUFI DE PROMOTION IMMOBILIERE

S.A.R.L au capital de 150.000 dinars

Siège social : Résidence N°2, Avenue Taher Sfar, El Menzeh 9A - Tunis

I.F. : 1236284R/P/M/000

La société «EL KHOUFI DE PROMOTION IMMOBILIERE», société à responsabilité limitée, son siège social sis à la Résidence Morjène n°2, rue Taher Sfar El Menzah 9A - 1013 Tunisie, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n° 1236284R , représentant par son gérant Farouk El Khoufi, titulaire de la CIN n°08734787, informe toute personne intéressée qu'elle a perdu son titre constitutif de propriété n°10/2810 délivré le 7 novembre 2014 objet du terrain situé à l'angle de la rue d'Algérie et la rue Ali Ben Ayad, Hammam-Lif - Ben Arous, et qui a été immatriculée au Service de la Conservation de Propriété Foncière sous le n°68062 Ben Arous.

Toute personne intéressée doit présenter son opposition dans les délais légaux.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse sous le numéro 29.013 et Essahafa sous le numéro 10657 en date du 1er septembre 2023.

2023402172DIVD2

Avis

Je suis M. Nizar Al-Aloui, titulaire d'une carte d'identité nationale numéro 07070402 délivrée en Tunisie le 6 juillet 2015, demeurant au numéro 49, rue Abdullah Al-Waali, Ibn Sina sous procuration en date du 2 novembre 2022, de M. Abdel Latif bin Hassan bin Omar Al-Aloui, titulaire d'un numéro de carte nationale de numéro 03679223 en date du 10 décembre 2018 en Tunisie, je déclare honorablement la perte d'un document de certificat dans le titre de propriété.

Le n°5621 appartient à la propriété n°136126, Tunisie, sous l'adresse 49, rue Abdallah Al-Wali, quartier Ibn

Sina. Franchement, sur l'honneur, le 28/8/2023 Numéro 17271 dans la commune de Kabaria.

Cet avis a été publié au journal Assahafa le 31/8/2023.

2023402176DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2022R03014APSF1 parue au Journal Officiel de la République Tunisienne annonce n°152 du 23/12/2022 en français page 2316 à ajouter :

Objet : social et charitable.

2023R02142RECZ9

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Sté «société Charfi» située à l'Avenue Sabra KAIROUAN du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°11076 en date du 3 Août 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en un Dépôt de stockage des bouteilles de gaz GPL sise à la zone industrielle route de Tunis du Gouvernorat de Kairouan, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Kairouan nord.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Kairouan nord ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tozeur

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Bylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 98-1698 du 31 Août 1998 portant délimitation du domaine privé de l'Etat des délégations du gouvernorat de Tozeur;
- Vu le décret n° 99-93 du 11 Janvier 1999 relatif au report de la date d'ouverture des opérations de reconnaissance et de délimitation des délégations du gouvernorat de **Tozeur**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tozeur porte à la connaissance du public qu'en date du **14 Juin 2023**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de **Tozeur**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Tozeur**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie/m2	Limites	T.P.D N°
Helba Oued El Koucha	Tozeur	419939	**Nord :** Terre Nue **Sud :** TF N°2812 Tozeur et Voie Ferrée **Est :** TF N° 102 Tozeur **Ouest:**Terre Nue	92548
Près de L'école Ettawfik à Bouhlel	Déguache	222	**Nord :** Habitats **Sud:** Impasse **Est:** Rue **Ouest:** Rue	91695
Oasis Ibn Chabat	Nefta	20358	**Nord :** Lot Agricol **Sud:** Route Agricole **Est :** Lot Agricol **Ouest:** Lot Agricol	92549
Oasis Ibn Chabat	Tozeur	21281	**Nord :** Lot Agricol **Sud :** Lot Agricol **Est :** Piste Agricole **Ouest :** Lot Agricol	92550
Oasis Ibn Chabat	Tozeur	21298	**Nord :** Terre Nue **Sud :** Lot Agricol **Est :** Piste Agricole **Ouest :** Lot Agricol	92551

2023R02131MINA4